



# Concentration of signal boxes of the Belgian rail network



## Description

La concentration des postes de signalisation consiste à concentrer les 368 postes existants en 31 postes opérationnels auxquels s'ajoutent 11 postes à commande locale pouvant être occasionnellement télécommandés par l'un des 31 postes finaux (essentiellement pour des installations avec de grands faisceaux de triage pour wagons de marchandises), ceci en vue d'augmenter la sécurité du réseau ferroviaire et d'assurer une meilleure régularité du trafic. Une phase ultérieure consistera à concentrer ces 31 postes finaux en 10 postes répartis sur le territoire belge.

La concentration des postes de signalisation permet le remplacement de l'ancienne structure par un système électronique ultramoderne. Cela signifie plus de sécurité, une régularité plus grande et une meilleure information au sujet du trafic ferroviaire. La technologie utilisée pour commander et contrôler le passage des trains en sécurité est entièrement informatisée. Cette technologie permet de commander des installations à grande distance (signaux - aiguillages) dans un rayon de 10 à 100 km, par opposition aux postes de signalisation classiques, où une distance de 5 à 6 km constituait une frontière technique.

Le nouveau système centralisé sera plus convivial et plus ergonomique et donc plus facile à gérer que les anciens équipements. De plus, le diagnostic des données relatives aux trains s'effectuera de manière tout à fait différente

et plus performante.

#### Mission de TUC RAIL

TUC RAIL travaille principalement pour la Direction Build d'Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge. Au sein de la Direction Build, le Service Signalling Projects est, quant à lui, chargé du Program Management du programme (budget, planning, risques, ...).

La mission dévolue à TUC RAIL dans la réalisation du programme est une mission complète qui consiste à :

- réaliser des études préliminaires et procéder à toutes les démarches administratives en vue d'obtenir tous les permis nécessaires à la réalisation des travaux ;
- réaliser les études d'exécution pour tous les travaux (signalisation et techniques y afférentes telles que l'alimentation de la signalisation, les réseaux de télécommunication, ...) ;
- lancer et suivre les adjudications des travaux ;
- superviser les travaux après attribution ;
- réaliser les essais fonctionnels des installations réalisées.

#### Réponses de TUC RAIL face aux contraintes des programmes

Le programme s'étend sur l'ensemble du réseau ferroviaire belge et un grand nombre d'intervenants y participent, ce qui rend sa gestion très complexe.

Des travaux connexes, nécessaires pour réaliser la concentration et la modernisation, sont également effectués par TUC RAIL :

1. le remplacement, sur une grande partie du réseau, du système d'enclenchement existant (technologie à relais) par un enclenchement électronique ultramoderne ;
2. le renouvellement partiel du réseau d'alimentation de la signalisation ;
3. la réalisation de réseaux à fibres optiques nécessaires à la communication entre l'équipement central (EBP = Poste à commande électronique) et les éléments de signalisation situés le long des voies ;
4. le Project Management de la réalisation et l'équipement de 17 nouveaux postes de concentration.

[Cliquez ici pour découvrir la concentration des postes de signalisation du réseau belge en images.](#)